ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Sur les Comptes de la Période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008

Mesdames et Messieurs les membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 7 mai 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2008**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE de SAINT JOSEPH,** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. <u>Opinion sur les comptes annuels</u>

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe concernant l'organisation de la Nuit du Piton pour un coût de 174 071 € et le redressement de l'URSSAF pour un montant de 47 481€, intégralement provisionné dans les comptes clos au 31 décembre 2008.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'élément à porter à votre connaissance dans le cadre de la justification de nos appréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Sainte-Clotilde, le 4 mai 2009
Commissariat & Audit –3A

Hervé CHARLANES
Commissaire aux Comptes.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	314	4 584	4 270-	93.15-
Production vendue de Biens et Services	189 174	167 554	21 620	12.90
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	189 488	172 138	17 350	10.08
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	400 500	220 492	180 008	81.64
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 855	15 885	6 030-	37.96-
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	93	253	159-	63.13-
TOTAL I	599 936	408 767	191 169	46.77
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	245 849	68 271	177 578	260.11
Impôts, taxes et versements assimilés	1 447	1 650	203-	12.30-
Salaires et traitements	259 960	255 291	4 669	1.83
Charges sociales	59 082	55 682	3 399	6.11
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 318	2 911	593-	20.37-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	19 079	17 287	1 792	10.37
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1 641	5	1 636	NS
TOTAL II	589 376	401 097	188 278	46.94
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 560	7 669	2 891	37.69
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

Commissariat
Et
Audit

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2008 12	Exercice N-1 31/12/2007 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 197	420	777	184.94
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 641		4 641	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	5 838	420	5 418	NS
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	5 838	420	5 418	NS
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	16 398	8 089	8 309	102.71
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		15 450	15 450-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII		15 450	15 450-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 213	3 489	2 276-	65.24-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	1 213	3 489	2 276-	65.24-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 213-	11 961	13 173-	110.14-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	605 774	424 636	181 137	42.66
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	590 588	404 586	186 002	45.97
SOLDE INTERMEDIAIRE	15 185	20 050	4 865-	24.26-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	15 185	20 050	4 865-	24.26-

Commissariat Et Audit